

INDICATIF: FUTUR ANTÉRIEUR

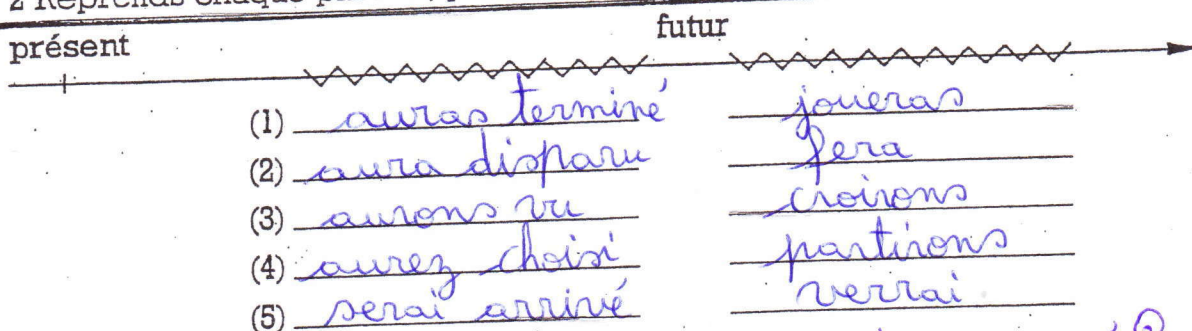
A. Lis attentivement ces phrases; souligne tous les verbes conjugués.

- 1 Dès que tu auras terminé, tu joueras.
- 2 Quand le soleil aura disparu, il fera nettement plus froid.
- 3 Lorsque nous aurons vu son formidable exploit, nous le croirons.
- 4 Dès que vous aurez choisi la longueur du parcours, nous partirons.
- 5 Quand je serai arrivé au sommet de la colline, je verrai le village.



B. Que remarques-tu en observant bien l'exercice A? Complète.

- 1 — Dans chaque phrase, il y a 2 actions.
 — ces deux actions auront lieu dans le futur.
 — ces deux actions se passeront-elles en même temps? NON
- 2 Reprends chaque phrase; place les 2 actions sur la ligne du temps.



C. CONCLUSION.

➤ aux accords des participes passés avec l'auxiliaire «ETRE»!
 si féminin ou pluriel
 avec l'auxiliaire «AVOIR»
 si avant verbe

Le futur antérieur marque qu'une action aura lieu avant une autre action exprimée par le futur simple.
 Au futur antérieur, le verbe se conjugue en 2 mots.
 Le 1^{er} mot est l'auxiliaire AVOIR ou l'auxiliaire ETRE
 conjugués au futur simple.
 Le 2^e mot est le participe passé du verbe que l'on conjugue.

Conjugué les verbes () à l'indicatif futur antérieur.

- A. 1 Quand j'(nettoyer) aurai nettoyé les légumes, tu les couperas.
- 2 Dès que le printemps (revenir) sera revenu, je tapisserai.
- 3 Tu lèveras le doigt quand tu (trouver) auras trouvé la réponse.
- 4 Lorsque nous (faire) aurons fait nos devoirs, nous regarderons...
- 5 Vous rentrerez chez vous dès que la pluie (cesser) aura cessé.
- 6 Tu posteras la lettre dès que tu (écrire) auras écrit.
- 7 Quand j'(résoudre) aurai résolu ce problème, je me reposerai.